La poste d'antan dans l'Yonne 1800 -1904.

La poste est issue des relais postes créés par Louis XI en 1477 pour le transport des Messages royaux et des offices de messagers royaux créés en 1576 pour transporter le courrier des particuliers. L'administration des postes en France date du début du XVIIème siècle. A l'époque le port était payé par le destinataire. En 1879 deux administrations, celles des postes et celles du télégraphe ont fusionné pour devenir une administration. Les postes, télégraphes et téléphones(PTT) sont alors un ministère.

J'ai regroupé quelques exemplaires de lettres de l'Yonne du 19^{ème} siècle.

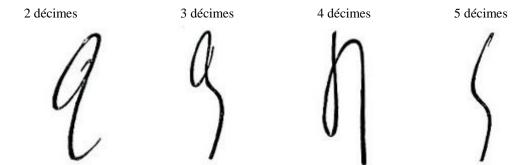
Les taxes de 1830 à 1849.	Page: 2
Lettre: 02 octobre 1811: Sens pour Villeneuve l'Archevêque.	3
Lettres: 04 octobre 1832: Châlons sur Saône pour Villeneuve l'Archevêque. 30 octobre 1832: Sézanne pour Villeneuve l'Archevêque.	4
Lettre: 17 juillet 1833: Lyon pour Villeneuve l'Archevêque.	5
Lettres: 18 juillet 1833, Paris pour Villeneuve l'Archevêque. 08 avril 1835, Sens pour Villeneuve l'Archevêque.	6
Lettres: 9 décembre 1836, Sens pour Saint Maurice aux Riches Hommes. 1 ^{er} janvier 1837, Sens pour Saint Maurice aux Riches Hommes.	7
Lettres: 25 septembre 1837, Sens pour Villeneuve l'Archevêque. 18 décembre 1838, Sens pour Saint Maurice aux Riches Hommes.	8
Lettres: 22 juin 1840, Sens pour Saint Maurice aux Riches Hommes. 18 août 1841, Sens pour Saint Maurice aux Riches Hommes.	9
Lettres:11 février 1841, Sens pour Villeneuve sur Yonne. 18 octobre 1841, Sens pour Tonnerre.	10
Lettres: 03 juillet 1843, le Havre pour Noyers sur Serein. 31 janvier 1849, Sens pour Nogent sur Seine.	11
Les tarifs des services intérieurs de 1849-1900	12
Lettres:11 août 1852, Villeneuve sur Yonne pour Bonneville. 04 février 1853, Auxerre pour Noyers sur Serein.	13
Lettres: 21 septembre 1854, Mailly la Ville pour Noyers sur Serein. 06 novembre 1854, Mailly la Ville pour Noyers sur Serein.	14
Lettres:11 juillet 1854, d'Aignay le Duc pour Noyers sur Serein. 06 octobre 1854:d'Aignay le Duc pour Noyers sur Serein.	15
Lettres: 14 décembre 1854, Villeneuve sur Yonne pour Sens. 23 juin 1855 Egriselles le Bocage pour Marsangy.	16
Lettres: Les étoiles de Paris 1866 – 1872.	17-18
Cartes postale: Précurseurs 15/0//1873.	19
Lettre:08 mars 1874, Joigny pour Villeneuve sur Yonne.	20
Lettre: timbres type Sage juin 1885 à septembre 1899.	21-22-23
Année 1904 366 jours de bonheur.	24

<u>Bibliographie</u>: L'Oblitération Française J.Pothion, les Tarifs Postaux Français 1627-1869, J.P. Alexandre - C.Barbay G.Desarnaud – Dr R. Joany. wikipédia, Guy Marchot philatélie, Marcophilie.org.

Abrévations : TAD : Timbre à Date, Circ ; circulaire.

Les taxes de 1830 à 1860.

A l'origine les taxes sont inscrites manuellement sur les lettres. A partir de la circulaire du 2 Juin 1831, les taxes pouvaient être apposées au moyen d'un timbre (tampon). Ce tampon reproduisait la taxe façon manuscrite.



Un chiffre taxe de 2 décimes a été ensuite fourni aux bureaux de poste à partir du 1^{er} janvier 1849 pour les ports dus territoriaux (lettres simples au tarif du 1^{er} janvier 1849, et ce jusqu'au 30 juin 1850).

Taxe simple 2 décimes correspondant au port simple sur une distance d'au plus 40 km.

Marque utilisée en remplacement de la grille des tarifs durant janvier 1849 à Paris et certaines provinces jusqu'à environ mi-janvier 1849.

En ce qui concerne les bureaux de l'Yonne, seules les timbres taxe de 3 décimes à 5 décimes ont été en usage jusqu'à fin 1848, puis le timbre taxe de 2 décimes jusqu'à fin juin 1850.

Avec l'arrivée de timbre poste en 1849 et de changement de tarifs ; de nouveaux tampons sont mis en services : Les tampons à «double traits ». D'abord le 25c suivi ensuite d'un 30 c dû au changement de tarif du 1^{er} juillet 1854 là où le port des courriers non- affranchis ne sera plus accepté sans une majoration du tarif en vigueur. A partir du 20 juin tous les bureaux utilisent des cachets taxes « double trait ». On retrouve les valeurs suivantes : 5c, 12c, 15c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c 45c, 55, 75c, 5Fr. Cette dernière valeur est très rare et il existe de nombreux faux.



L'administration, envoie dès le 20 décembre 1848, une circulaire aux directeurs des bureaux de postes, leur demandant d'utiliser les timbres à date à disposition, fortement imprégné d'encre, pour annuler les timbres-poste. Le 3 janvier 1849, une autre circulaire préconise l'utilisation d'une croix, tracée à la main à l'aide d'une plume, pour oblitérer le timbre-poste. Cette dernière directive créer la confusion et est diversement interprétée. Ainsi, les bureaux de postes utilisent, en plus des timbres à date, des marques annexes ainsi que des marques non réglementaires. En général, ces oblitérations sont très rares car le matériel d'oblitération est livré au cours de la seconde quinzaine de janvier.

Le 1^{er} janvier 1859 est émis le premier timbre taxe, le 10c noir. Ce timbre se caractérise par son petit format carré, lithographié puis typographié.

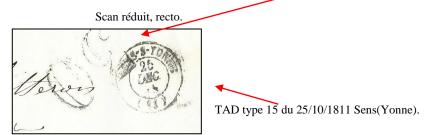


Période du 22 mars 1800 au 31 décembre 1848.

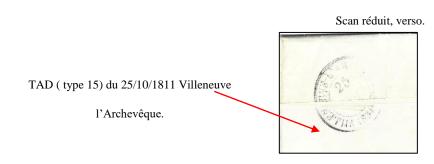
Écrite par Alfredo Provent avoué le 24 octobre 1811 à Sens (Yonne).

Départ le 25/10/1811 en port dû (TAD type 15), cette lettre pèse environ 4 grammes soit un paiement de 2 décimes (*Loi du 9 avril 1810 précisant qu'une lettre de bureau à bureau de moins de 6 g expédiée jusqu'à 50 km du départ sera affranchie 2 décimes*). Destinée à Mr Letteron à Villeneuve l'archevêque (Yonne), ce pli sera livré le lendemain.

Les deux chiffres doubles traits (30) sont la distance qui sépare Sens de Villeneuve L'Archevêque.

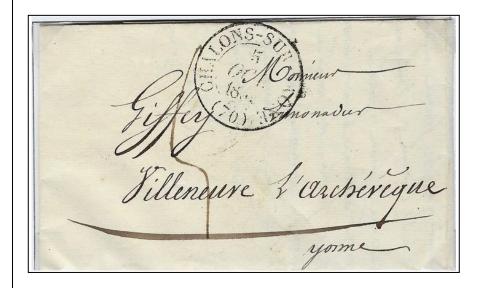






Lettre écrite le 04 octobre 1832.

Départ le 5 octobre 1832 de Chalon sur Saône (Saône et Loire) en port dû 4 décimes (TAD type 13). A destination de Villeneuve l'Archevêque (Yonne).



Scan réduit,

TAD 13

Lettre datée du 2 octobre 1832.

Départ le 3 octobre 1832 de Sézanne (Marne) en port dû 4 décimes retournés (TAD type 13) à destination de Villeneuve L'Archevêque (Yonne) le lendemain.

Le dos de la lettre est scellé par de la cire à cacheter. La matière employée pour les sceaux et cachets était au XIX^{ème} siècle généralement à base de gomme laque et de térébenthine, colorée au cinabre toxique.





TAD 13

Lettre datée du 17 juillet 1833.

Départ le 17 juillet 1833 de Lyon (Rhône) en port dû de 6 décimes TAD (type13). Écrite à Lyon par Mr Lucien Gindre fabricant de liqueurs et adressée à Mme Giffrey épicière à Villeneuve L'Archevêque (Yonne). Cette lettre arrivera à destination le 20 juillet.



Lettre écrite le 11 novembre 1834.

Départ de Troyes le 12 novembre 1834 (Aube) en port dû de 3 décimes TAD (type 12) à destination de Tonnerre (Yonne) le 13 novembre 1834.





Recto taxe 3 décimes.



Verso TAD (type12)

Lettre du 18 avril 1835.

Scan réduit, Entête de notaire.



Départ le 18 avril de Sens (Yonne) en port dû de 2 décimes TAD (type 11) fait partie des 1er TAD à porter le nom du bureau et le n° du département (obligatoire dès 1830). Une taxe manuscrite de 3 à 5 décimes a été en usage jusqu'à la fin de 184, puis le timbre taxe jusqu'à fin juin 1850. Cette lettre sera livrée le lendemain à Villeneuve l'Archevêque.

Scan réduit.





Lettre datée du 18 juillet 1835.

Départ Paris (Seine) porte St Martin le 18 juillet 1835, port payé TAD.rouge (type14). lettre D cadre rectangulaire rouge avec les lettres P.P. scan réduit,







TAD (type14) rouge, Paris.



TAD (type13) .

Lettre datée et postée le 09 décembre 1836.

Départ de Sens (Yonne) TAD (type 13). Une taxe manuscrite de 2 décimes, un tampon ovale noir indique 1 décime rural (existe depuis 1830, taxe supplémentaire perçue sur les lettres distribuées ou levées par un service rural. Le décime rural sera supprimé 1^{er} janvier 1847 (L.3-07-1846 – Circ. n° 312, 1-12-1846).



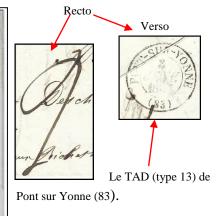


TAD 13 Pont sur Yonne(83).

Lettre écrite le 1^{er} Janvier 1837.

Départ de Sens (Yonne) 2 Janvier, TAD (type 13). Une taxe manuscrite de 2 décimes et un tampon ovale noir indique 1 décime rural (existe depuis 1830, taxe supplémentaire perçue sur les lettres distribuées ou levées par un service rural).





Scan réduit.

Lettre datée du 25 septembre 1837.

Départ le 25/09/1837 de Sens (Yonne) en port dû de 2 décimes. TAD (type 13).

Cette lettre arrivera le 26 septembre à Villeneuve L'Archevêque chez Monsieur Domanchin. (Yonne).

Scan réduits, Recto



TAD type 13 Villeneuve l'Archevêque.

Lettre datée du 18 Décembre 1838.

Départ le 18 décembre 1838 de Sens (Yonne) en port dû 2 décimes plus 1 décime rural, (cette taxe est un supplément perçu sur les lettres distribuées ou levées par un service rural), TAD (type 13).

Verso: TAD (type 13) Nogent sur Seine du 21 décembre. 1848.



Lettre de Mr Heulard D'Arcy notaire à Sens(83).

Scan réduit de l'entête.



Départ le 22 juin 1840 en port dû taxée 3 décimes puis annulée pour être ramenée à 2 décimes plus 1 décime rurale, (cette taxe est un supplément perçu sur les lettres distribuées ou levées par un service rural et est destinée à financer les facteurs ruraux, elle est sur toute lettre originaire ou à destination d'une commune rurale. Dès 1834 la marque I.D est rouge lorsque la lettre est d'origine rurale ou noire pour une destination rurale). TAD (type 13).

Au verso TAD (type 13), indiquant 23 juin 1840, Pont sur Yonne.



Scan réduit,

Un cachet ovale noir 1 décime rurale n° 000735(ID)



Verso



Le 3 décimes est annulé au profit du 2 décimes.

Lettre daté du 18 Août 1841.

Départ le 18/9/48 de Sens (Yonne) en port dû de 2 décimes, TAD (type 13). Un timbre ovale noir 1 décime de destination rurale, il sera supprimé le 1^{er} janvier 1847 (L.3-07-1846 – Circ. n° 312, 1-12-1846).



Au dos TAD à St Maurice



O Scan réduit,

(type13) Sera livré aux Riches

Hommes, canton de Villeneuve l'Archevêque.





Lettre datée du 11 Février 1841.

Départ le11/02/1841 de Sens (Yonne) en port dû taxée 2 décimes plus 1 décime de destination rurale, TAD (type 13). Le destinataire ayant déménagé, cette lettre seras réexpédiée à Chaumot (Yonne) via Villeneuve le Roy aujourd'hui Villeneuve sur Yonne.



Lettre écrite et datée du 18 octobre 1841.

Départ le 23/10/1841 du Havre (Seine Inf.) en port-dû 2 décimes, TAD (type 14). Au dos TAD identique à destination de Noyers près Tonnerre (Yonne) le 24/10/1841.



Lettre écrite le 03 Juillet 1843.

Départ le 04/07/1843 du Havre (Seine Inf.), TAD (type 15) *apparu en 1838, de petite taille (21mm), sera fabriqué jusqu'en 1867*. Au verso un TAD du même type mais bleu de convoyeur avec indicateur de route. Tarif du 01 Mars 1829 (11 Janvier 1829 – Circ. n°8,9-02-1829) pour une lettre de moins de 7.5g, 2 décimes. Arrivée à Noyers le 06/07/1848.



Scans réduits,



TAD type 12

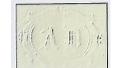


TAD bleu avec indicateur de route1B



TAD type 12

Lettre du 31 Janvier 1849.



Logo en relief:

Départ le 31/01/1849 de Sens (Yonne) en port dû taxée de 2 décimes selon le tarif en vigueur (décret du 24/08/1848). TAD (type 15).

Scan réduit du recto











Au verso se trouve un TAD (type 13) de Nogent sur Seine. Un 2ème TAD type 15« route n°8 » et Paris ainsi que la date 1^{er} février.

Les tarifs des services intérieurs de 1849 à 1900

Période du 1^{er} janvier 1849 à 1878

Timbre émis le 1^{er} janv. 1849.

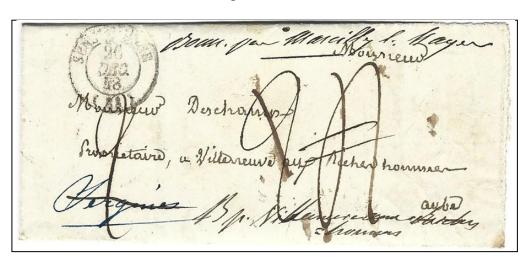


Lettres de bureau à bureau.

Tarif du 1^{er} janvier 1849 (L. 24.08.1848-A.M. 13.12.1848 – Circ. n°33)

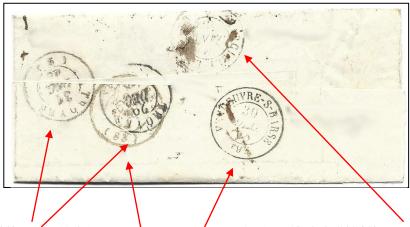
Toute lettre circulant de bureau à bureau sera taxée 20 centimes pour un poids de 7,5 gr (décret du 24 Août 1848). Ce décret supprime la taxe progressive instituée par la loi du 15 mars 1827. Il uniformise le port de la lettre simple de bureau à bureau quelque soit la distance. L'affranchissement préalable reste facultatif.

Lettres en port-dû de bureau à bureau,



Départ le 26/12/1848 de Sens (Yonne) en port-dû taxée 2 décimes. Tarif (décret du 24/08/1848). TAD (type13). A destination de Villeneuve aux riches hommes (Aube) Ancienne commune du département qui fusionna en 1832 avec la commune de Trancault (Aube). Cette lettre anticipe de 5 jours le décret du 24 août 1848.

Scan réduit du verso,



TAD (type 13) du 30/12/1848 Troyes. (Aube).

TAD (type 13) du 29/12/1848, Marcilly-le-Hayer (Aube). TAD type 13 du 30 déc. 1848, Vendeuvre-s-Bar (Aube),

TAD situé sous le cachet de Troyes porte le nom de Sens (Yonne).

Lettre du 11 Août 1852.

Départ le 11/08/1852, de Villeneuve sur Yonne (83) au Tarif du 1^{er} /07/1850 (LF du 1^{er} Juillet 1850 – Circ. N°30 du 30 Juin 1850) de 25 centimes. Lettre de bureau à bureau de moins de 7.5 g. (cursive TAD (type 15). Elle est réexpédiée en poste restante à Perpignan (66), en passant par la gare d'Aillant sur Tholon (Yonne) et Lyon (1 timbre à date de Lyon (69)). Tampon bleu au nom de Bonneville –Ducret.



Scan réduit

Recto



Cursive de Villiers St Benoît(Yonne)

CAD des bureaux de distribution (dateur B)

TAD (type 15) rouge d'Arrivée A Perpignan (66) le 15 août



Écrite le 4 Février 1853 à Auxerre(83).

Lettre adressée à Maitre Boucherat et postée le 4 Février 1853. TAD (type 15) d'Auxerre.

Une taxe manuscrite de 25 centimes est apposée.



Scan réduit



Au dos se trouvent deux TAD (type 15) Noyers sur Serein le 5 fév.



Écrite le 21 Septembre 1854 à Mailly la Ville dans l'Yonne (83) (89) postée 3 jours plus tard, timbrée d'un Napoléon III au type II, Légende empire Français. Losange petit chiffre 111 (ce chiffre nous renseigne sur le bureau postal c'est-à-dire Arcy sur cure (83) (89) et de 3 TAD (type15). Cette lettre est arrivée à Noyers sur Serein (83) (89) le 25 septembre 1854. 1 petit cachet avec la lettre C (code rural).



Scan réduit





Verso

Écrite le 6 Novembre 1854 à Mailly la ville dans l'Yonne (83) (89) postée le jour même, timbrée d'un Napoléon III au type I, Légende Empire Français. Losange petit chiffre 111(ce chiffre nous renseigne sur le bureau postal c'est-à-dire Arcy sur Cure (83) (89) et de 3 TAD (type15). Code rural lettre C. Cette lettre parviendra le lendemain à son destinataire domicilié à Noyers sur Serein (Yonne).



Scan réduit.





Postée le 11 Juillet 1854 d'Aignay le duc (Côte d'Or) au tarif de 30c, tarif du 1^{er} /07/ 1854 (*L.20.05.54 – Circ* $n^{\circ}12$) pour lettre non affranchie de moins de 7.5g, TAD (type 15). Au dos 2 TAD de convoyeur lettre C. Paris à Lyon. Cette lettre arrivera à Noyers sur Serein (83) (89) le lendemain.





Lettre écrite le 06 octobre 1854,

Départ le 6/10/1854 d'Aignay le Duc (côte d'or) affranchie à l'aide d'un Timbre empire 20 centimes type 1 émis le 1^{er} Juillet 1854. Tarif du 1^{er} Juillet 1854 pour lettre affranchie de moins de 7.5g. TAD (type 15). Au dos TAD (type 15) d'arrivée à Noyers sur Serein (Yonne).



Scan réduit,



Verso

Missives,

Postée à Villeneuve sur Yonne (83), le 14 décembre 1854.

Tampon d'huissier.



Affranchie de 4 Timbre empire français.

Losange gros chiffre 4262.

TAD (type 15).

Arrivée à Sens le lendemain.

Missive postée à Sens le 23 juin 1855, pli n°227, chargé en rouge, envoyée à Egriselle le Bocage via Marsangy. Losange petit chiffre 2878 (Sens).



Scan réduit du dos,

TAD (type 22).

Scellée à l'aide de cachet de sire.

Les étoiles de Paris.

Adressée à Monsieur Bouron (négociant).



Scan réduit du dos.

TAD (type 17) Paris gare,



Arrivée à Joigny(83) le 27 nov. 1865.

A Monsieur Feineux père,



TAD (type 17) de Paris place de la Bourse 4^{ème} levée le 30 juin 1866. 2 Timbres 10c

Empire Français, étoile de Paris chiffre 1 (place de la Bourse).

Scan réduit du dos.



TAD (type 17). Paris gare de Lyon.

TAD (type 15) Sens sur Yonne(83) daté du 1er juillet.

Etoile de Paris n°25 (rue de la Harpe).

TAD (type 17) Paris 6ème levée 2 décembre 1866.



Scan réduit du dos.

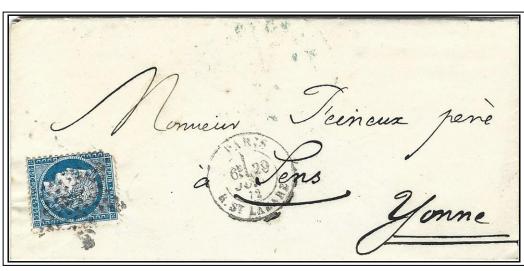
TAD (type 17) Paris Gare de Lyon.

TAD (type 15)

TAD (type 15) d'arrivée du 03 décembre 1866.

TAD (type 15) Paris rue St Lazare $6^{\text{ème}}$ le 29 juin 1872.

Timbre Cérès République Française 20c, étoile de Paris chiffre 2 (rue St Lazare).



Scan réduit du dos.

TAD (type 17) Sens sur Yonne 1ère levée 30 juin 1872.



TAD (type 15) Paris gare de Lyon 29 juin 1872.

Précurseurs.

Premier jour d'émission 15/01/1873, destinée à circuler à découvert en France et en Algérie, de bureau à bureau sans mention du prix mais en tenant compte de la loi du 20/12/1872. 2 lignes de texte le long du cadre gauche. M simple, 4 lignes pour l'adresse, dép. « ici L'Yonne ». Cadre du timbre carré non orné avec le texte « place du timbre à 15 c ». 6 lignes de texte sous le cadre du timbre. Pas de mention de prix. Imprimerie nationale, tarif du 15 janvier 1873.

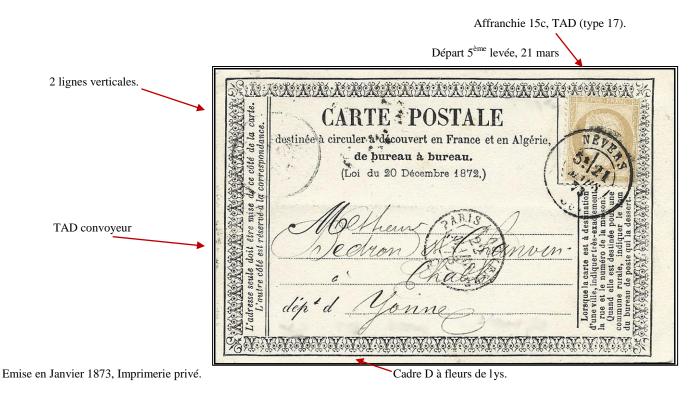


Cérès 15 c avec losange GC (Tonnerre 83).

Départ 3^{ème} levée le 1^{er} mars 1873. Arrivée le lendemain 1^{ère} r levé.

Cadre A fleuronné.

Posté à Nevers(56) le 21 mars 1873 pour Chablis (83). Description identique. Oblitération convoyeur de jours Paris-Auxerre lettre O.

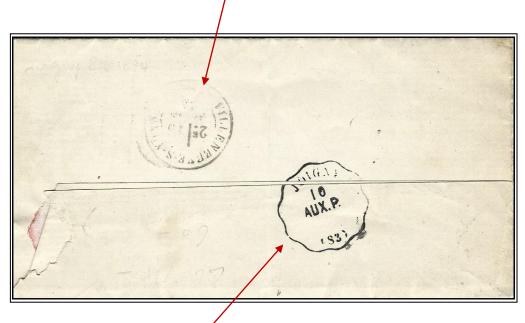


A l'intérieur : entête de Notaire, Joigny le 08 mars 1874,

Missive déposée ou postée en gare de Joigny 1^{ère} levée le 10 mars 1874, pour être livrée à Villeneuve sur Yonne 2^{ème} levée le même jour. Le timbre n'a pas été annulé mais est au tarif en vigueur au 1^{er} sept.1871. 2 TAD (type 17).



Au dos TAD (type 17) d'arrivée Villeneuve sur Yonne.



TAD (ondulé noir de 1866 déposé par la poste ferroviaire (convoyeur de station).

Couronne (haut) Joigny : couronne (bas) n° du département (83). Au centre jour du mois 10, en abrégé AUX.P.

Fin d'utilisation 1877, remplacé par les timbres à date des convoyeurs de ligne mais continuera d'être utilisé de temps en temps jusqu'en 1890.

2 TAD (type 17) Paris départ 5^{ème} levée du 24 juin 1885. Timbre au type Sage au tarif en usage depuis le 1^{er} mai 1878.



Scan réduit

TAD d'arrivée Sens (Yonne).



2 TAD (type 17) de Chailly (Seine et Marne) 3^{ème} levée du 24 mai 1886. Timbre au type Sage au tarif en usage depuis le 1^{er} mai 1878.



Scan réduit



TAD (type 17) 1ère levée, 26 mai 1878 Arces (Yonne).

Départ Sens le 13 décembre 1893 : tribunal de Commerce d'un règlement d'une somme due.



Cachet du tribunal de commerce, 2 TAD Sens 9^{ème} levée 13 décembre 1893 (type 17).

Carte lettre grise, type Sage 15c, sans République Française 4 lignes pour l'adresse, écrite à Malay le Vicomte (Malay le Grand).

2 TAD (type 84) 4^{ème} levée du 03 juillet 1895.



A l'intérieur un tampon représente la fromagerie centrale de l'Yonne.

Scan réduit

Scan réduit



TAD (type 84) $6^{\text{ème}}$ levée du 3 août 1895.



Carte lettre grise au type Sage 15c sans République Française, 4 lignes pour l'adresse. 2 TAD (type 84) de Paris 56 soit Porte de Charenton 10^{ème} levée du 24 octobre 1896.

Scan réduit



TAD (type 84) Villeneuve l'Archevêque (Yonne). Livrée le jour de Noël.



Départ Avallon : 2 TAD convoyeur de ligne Avallon – Autun 2^{ème} levée du 29 septembre 1899.

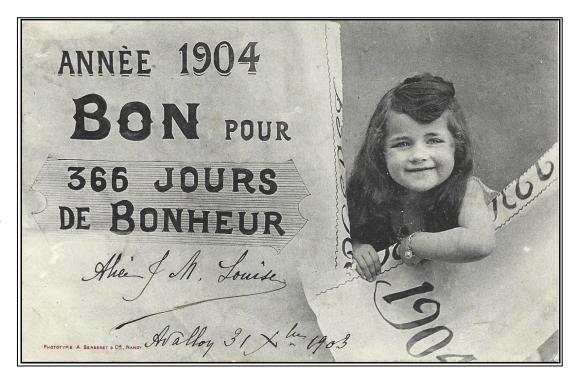
Scan réduit du dos.



TAD convoyeur de ligne.



Arrivée le lendemain au moulin Colon adalou (a été acquis en 1897 par leurs ancêtres, renommé moulin Léger il se situe dans la vallée du Cousin aux Isles Labaume).



Phototypie A. Bergeret &Cie. Nancy.

Nos aïeux savaient souhaiter le nouvel an. TAD (type 01) avec ville et lettre T remplaçant la levée.

2 TAD (type 15) 2ème levée 1er janvier 1904 Quarré les tombes.

TAD (type 15) daté 2 janvier Marigny l'église.

Auxerre le 18 septembre 1904,

Scan réduit.

San réduit.

Les Quais et la Cathédrale.



Toulot, éditeur- Auxerre. Collection ND.Phot.

Timbre au type Blanc du 04 décembre 1900 millésime 4 (1904). TAD (type 84.01) Auxerre 11h40.

La circulaire du 4 juin 1901 remplace dans les timbres à date l'indication du numéro de levée par l'heure de la levée. Utilisé dès le 1^{er} octobre après avoir entrainé la création de 2 timbres dateur, le type 84.01 (24mm) et le type 01 (25 à 27 mm).